



HAL
open science

L'Europe centrale aux XVIIe-XIXe siècles

François Pernot

► **To cite this version:**

François Pernot. L'Europe centrale aux XVIIe-XIXe siècles : représentations et enjeux au XXe siècle. Paul Gradwohl. L'Europe médiane au XXe siècle : fractures, décompositions - recompositions - sur-compositions, Centre français de recherche en science sociales (CEFRESJ), pp.185-193, 2011, Centre français de recherche en sciences sociales - CEFRES. halshs-00591899

HAL Id: halshs-00591899

<https://shs.hal.science/halshs-00591899>

Submitted on 10 May 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



L'EUROPE CENTRALE AUX XVII^E-XIX^E SIÈCLES :
REPRÉSENTATIONS ET ENJEUX AU XX^E SIÈCLE

François Pernot

In :

Paul Gradwohl (dir.),

*L'Europe médiane au XX^e siècle. Fractures, décompositions –
recompositions – surcompositions*

p. 185-193

Prague, CEFRES, 2011.

ISBN : 978-80-86311-23-4

Pour citer cet article :

François PERNOT, « L'Europe centrale aux XVII^e-XIX^e siècles :
représentations et enjeux au XX^e siècle », *in* : Paul Gradwohl
(dir.), *L'Europe médiane au XX^e siècle. Fractures,
décompositions – recompositions – surcompositions*. Prague,
CEFRES, 2011, p. 185-193.

L'EUROPE CENTRALE AUX XVII^E-XIX^E SIÈCLES : REPRÉSENTATIONS ET ENJEUX AU XX^E SIÈCLE

François Pernot

EA 2529 CICC (Université de Cergy-Pontoise)

UMR 8138 IRICE (Université de Paris I)

Depuis 1989 et depuis la guerre en ex-Yougoslavie, depuis l'adhésion à « l'Union européenne le 1^{er} mai 2004 de plusieurs États qualifiés comme appartenant à l'Europe centrale », ces derniers font de plus en plus souvent appel à des “références historiques” antérieures au XIX^e siècle pour asseoir en mémoire et en droit leur légitimité et justifier une certaine identité historique de l'Europe centrale. Chacun des peuples de l'Europe centrale tient alors son propre discours historique, avec ses propres mots pour raconter son histoire, tracer ses frontières et, partant, s'identifier par rapport aux États et aux peuples qui l'entourent. De la même manière, les États de l'Europe occidentale, orientale et septentrionale tiennent leurs propres discours sur l'histoire de l'Europe centrale. Aussi, l'historien ne peut manquer de s'interroger sur ces discours et sur l'utilisation qui est ainsi faite de sa discipline. Il doit donc décrypter les déclarations, les mots et les postures et, au-delà, retrouver les réalités historiques et spatiales ainsi que les ruptures temporelles pertinentes. Force est donc de réfléchir non seulement à la place réelle à l'époque moderne de ces territoires “centraux” et à la perception de cette Europe “centrale” par les États qui mènent le « Grand Jeu » diplomatique en Europe du XVII^e au XIX^e siècle, mais aussi aux évolutions, entre le XVII^e siècle et le début du XX^e siècle, des perceptions, des représentations de cette Europe appelée “centrale” par les puissances

européennes occidentales¹. Quel est le poids réel du passé ? Quel est le poids de la géographie physique dans le découpage actuel et les problèmes de l'Europe centrale ? Quel est le poids du peuplement et des déplacements — de gré ou de force — de populations ? Quels sont, depuis le XVI^e siècle, les clivages de l'Europe centrale perçus par les puissances européennes de l'Europe moderne, et ces clivages rejouent-ils au XX^e siècle ? Comment les limites d'autrefois ont-elles joué plus récemment : à coup sûr les limites entre les territoires des Habsbourg et les autres, certainement les limites de la christianisation à telle ou telle date, peut-être les limites d'action des chevaliers teutoniques... Certes, ces interrogations concernent davantage la réalité sur le terrain que les perceptions, mais qui viendrait contester qu'à côté des limites réelles, il existe des limites perçues consciemment ou inconsciemment, désirées, rêvées : qui revendique quel territoire ?

Toute la problématique de cette étude est d'analyser pourquoi les limites réelles ou imaginaires de l'Europe centrale à l'époque moderne coïncident ou non avec les limites de ce que l'on appelle "l'Europe centrale" au XX^e siècle.

¹ Quelques études importantes pour accompagner notre réflexion : les nombreuses contributions du volume Gérard Beauprêtre (dir.), *L'Europe centrale. Réalité, mythe, enjeu, XVIII^e-XX^e siècle*, Varsovie, Éditions de l'Université de Varsovie (*Cahiers de Varsovie* n° 22), 1991, l'avant-propos de Gérard Beauprêtre, l'article de Bernard Barbier sur « L'Europe centrale, une définition géographique », bien entendu l'article d'Antoine Marès sur « La vision française de l'Europe centrale, d'un prisme à l'autre, du XIX^e au XX^e siècle » qui servira de *terminus ad quem* de notre propos, mais aussi les travaux du Centre d'étude de l'Europe médiane sous la direction d'Antoine Marès, sans oublier l'ouvrage que vient de faire paraître (2009) Catherine Horel chez Beauchesne, *Cette Europe qu'on dit centrale*. Une autre synthèse d'une grande richesse est l'ouvrage publié sous la direction de Gilles Pécout, *Penser les frontières de l'Europe du XIX^e au XXI^e siècle*, « Rencontres de Normale Sup' », Paris, PUF, 2004, qui est la publication des actes du colloque des 27-29 mars 2003 à l'ENS Ulm. On lira notamment l'introduction de Gilles Pécout « Europe, que doit-on faire de ton histoire et de ta géographie ? » p. 23-38 ; et les communications de Gilles Pécout « Jusqu'où va l'Europe au XIX^e siècle ? » p. 97-117, et de Fabrice Jesné « Les frontières balkaniques : frontières européennes ou frontières de l'Europe ? » p. 159-178. Toutefois, mes propos s'appuieront avant tout sur une analyse de plusieurs traités de paix de la période moderne : les traités de Westphalie, le traité signé en 1756 entre la France et l'Autriche et marquant le renversement des alliances, les traités de la période révolutionnaire et de la période impériale, les travaux du Congrès de Vienne de 1815, ceux du traité de Versailles de 1871 et, plus encore, les travaux des traités de 1919 dont la méthodologie dans la fixation des nouvelles frontières est pour le moins surprenante en ce début de XX^e siècle lorsqu'on la compare aux pratiques mises en œuvre dans les négociations des traités des XVI^e-XIX^e siècles pour « refonder » des territoires et leurs frontières.

DÉLIMITATIONS SUCCESSIVES ET CONTRADICTOIRES D'UNE ZONE RÉCEMMENT NOMMÉE

La mise en perspective du sujet nous amène d'abord à dresser un certain nombre de constats. Et tout d'abord, celui de la difficulté à définir ce que l'on appelle aujourd'hui l'Europe centrale. Les définitions sont en effet multiples pour désigner cette Europe entre Rhin, Oder — ou Vistule ? — et Danube ; Michel Foucher s'interroge même sur l'existence de l'Europe centrale et conclut en suggérant de ne pas retenir cette appellation trop chargée de mémoire, de connotations historiques, en lui préférant la notion d'*Europe médiane*. Cependant, il nous semble que le qualificatif "centrale" se justifie pleinement car il est incontestable qu'il existe aussi à l'Ouest, à l'Est, au Nord, au Sud, bref, autour de cette Europe "centrale", une Europe occidentale, orientale, septentrionale, méridionale. Cette Europe centrale doit donc être vue davantage comme un point, un pivot, que comme un territoire orienté nord-sud, et, en cela, la notion d'Europe "centrale" est pour nous bien différente de la notion d'Europe "médiane", laquelle renferme une idée de ligne partageante, de ligne entre deux ensembles, entre l'Est et l'Ouest, entre une Europe occidentale et une Europe orientale, ligne qui va des pays baltes aux Balkans selon la définition d'Yves Lacoste dans son éditorial au numéro que la revue *Hérodote* consacre à l'Europe médiane en 1988, et qui inclut l'Allemagne dans l'Europe centrale.

Si les géographes et les géopolitistes ne sont donc pas forcément d'accord sur la définition d'Europe centrale, les historiens ne le sont pas davantage entre eux. En effet, confortés sans doute en cela par le souvenir de la carte du traité de Verdun de 843 qui divise l'empire de Charlemagne et de Louis le Pieux en trois grands ensembles dessinant la carte politique de l'Europe (presque) jusqu'à nos jours, les historiens s'appuient volontiers sur les fleuves pour définir des limites. Certains considèrent le Danube comme l'axe de l'Europe centrale, ce qui fait entrer l'Allemagne et plusieurs pays des Balkans — Serbie, Roumanie, Bulgarie — dans l'Europe centrale ; d'autres fixent la Vistule comme limite orientale... ce qui permet d'inclure la Pologne dans l'Europe centrale. La question reste donc entière : qu'est-ce que l'Europe centrale ?

Avant la fin du XIX^e siècle, l'Europe centrale n'existe pas en tant que telle, du moins n'est-elle jamais désignée ainsi. En effet, le terme d'Europe centrale ne se rencontre pas en français aux XVI^e, XVII^e,

XVIII^e siècles, ni même au début du XIX^e siècle. Avant le milieu du XIX^e siècle, ce que nous appelons aujourd’hui l’Europe centrale est désigné comme le Saint Empire, l’Empire, l’empire d’Autriche, puis l’empire d’Autriche-Hongrie. Quant à la structure étatique de cet ensemble, si, aux XVII^e-XIX^e siècles, il existe au Nord (royaume de Suède), au Sud (Empire ottoman), à l’Ouest (royaume de France, République française, Empire napoléonien) et à l’Est (Russie) des ensembles territoriaux rassemblés, c’est loin d’être le cas au centre de l’Europe qui est politiquement divisée à l’extrême ! Comme le montre la carte du Saint Empire au milieu du XVII^e siècle, la « croix des géographes », puisque tel est son surnom tant il faut de couleurs pour représenter les 300 à 400 États indépendants, territoires, principautés ecclésiastique et laïques, royaumes, duchés, comtés, villes libres, etc. plus ou moins étendus qui le composent... Et, aux XVII^e-XIX^e siècles, cette nébuleuse territoriale, cette mosaïque politique, ce manteau d’Arlequin d’États n’est jamais désigné du terme d’“Europe centrale”... Nous l’avons dit : on l’appelle plutôt l’Empire, le Saint Empire encore parfois, l’empire d’Autriche de plus en plus.

Par ailleurs, “l’Europe centrale” est une notion mouvante. Après l’affirmation aux lendemains des traités de Westphalie (1648) du concept d’équilibre européen, puis avec la naissance à la fin du XVIII^e siècle et plus encore au XIX^e siècle de la notion de « ‘concert européen’, puis de ‘concert des nations’, l’Europe centrale a, comme ses habitants, changé plusieurs fois de position, au gré de l’évolution géostratégique du continent et de l’équilibre des puissances² ».

Autrement dit, il apparaît aujourd’hui que la notion d’Europe centrale ne recouvre pas la même réalité si on se place au milieu du XVII^e siècle, à la fin du XVIII^e siècle ou encore à la fin du XIX^e siècle. En effet, comme au XVIII^e siècle une nouvelle puissance — la Russie — s’élève à l’Est, les puissances occidentales — la France et l’Angleterre — se représentent alors l’empire d’Autriche, non plus comme la puissance la plus à l’Est de l’Europe, mais comme une puissance géographiquement intermédiaire, entre Russie et France, et on s’interroge en France pour savoir si cet empire d’Autriche est un « coin de la civilisation occidentale dans le monde russo-ottoman, ou bien, à l’inverse, une poussée barbare ? »³. Au XVIII^e siècle, les

² Catherine Horel, *Cette Europe qu’on dit centrale*, Paris, Beauchesne, 2009, p. 14.

³ *Idem*, p. 14.

Français penchant pour la première proposition, l'Europe centrale "s'occidentalise" aux yeux des Français et des Anglais et change de vocation : après avoir été considérée pendant plusieurs siècles comme une terre de "front", une zone d'affrontement militaire contre les Turcs, elle devient, après la bataille de Vienne gagnée face aux Turcs en 1683, de moins en moins un glacis contre les Turcs et de plus en plus une terre de contact entre plusieurs peuples, plusieurs ethnies, plusieurs nationalités. Et, aux XVII^e et XVIII^e siècles, c'est justement cet aspect pluri-ethnique, multinational, des deux ensembles territoriaux centraux — plus tard deux États —, l'Autriche puis l'Allemagne, qui pose problème quant à la définition de "l'Europe centrale historique".

L'Autriche devient un État important de l'Europe centrale à la fin du XVII^e siècle et un enjeu fort de la diplomatie française après le renversement des alliances survenu le 1^{er} mai 1756, à Vienne, lorsque le duc de Choiseul, ambassadeur de France, négocie avec le comte Wenzel de Kaunitz-Rittberg, ministre des Affaires étrangères de Marie-Thérèse, un rapprochement fort et durable entre les deux royaumes. En signant ce traité, les deux principaux États du continent européen à l'époque — l'Autriche et la France — signent en réalité un traité contrecarrant la montée en puissance de la Prusse et de l'Angleterre, et enterrent officiellement une rivalité de 250 ans qui remonte à Charles Quint et François I^{er}. Et la France n'a de cesse par la suite — du moins jusqu'à la Révolution française — de garantir la situation d'une Autriche forte dans la mesure où celle-ci contrebalance et neutralise la puissance grandissante d'une Prusse qui voit de plus en plus son avenir comme celui d'une Allemagne prussienne. Si l'identité de l'Europe centrale se brouille au moment de la Révolution et de l'Empire, au XIX^e siècle, Berlin prend de plus en plus ses distances avec Vienne⁴ et la France s'éloigne elle aussi de l'Autriche dans la mesure où elle se rapproche de plus en plus des peuples, des nationalités et des nombreuses minorités nationales qui vivent dans les limites de l'empire austro-hongrois et cherchent à se débarrasser de la tutelle impériale. Les termes choisis pour désigner un État sont toujours symboliquement importants. Or ceux-ci changent. Plutôt que de parler d'Empire autrichien ou austro-hongrois, les Français adoptent volontiers une définition plus géographique et plus neutre : c'est ainsi que le terme d' « Europe

⁴ Cf. Michel Korinman, « Naissance et renaissance d'un projet géopolitique », *Hérodote*, janv.-mars 1988, p. 20.

centrale » apparaît pour la première fois en français chez les géographes Auguste Himly en 1876 et Étienne Fournol en 1924.

GENÈSE DU TOURNANT DE 1919

Quant à l'Allemagne, la question de sa place ou non dans l'Europe centrale est sans doute la question majeure pour la définition de l'identité nationale de l'Europe centrale aux XIX^e et XX^e siècles⁵. Cette question, qui ne se posait même pas avant les XVI^e et XVII^e siècles tant les territoires allemands étaient politiquement et religieusement divisés et ne se regroupaient pas autour d'un centre, prend toute sa force à partir du XVIII^e siècle, c'est-à-dire à partir du moment où la Prusse se pense comme un État à part entière⁶. Cependant, au XVIII^e siècle et encore au début du XIX^e siècle, la Prusse, puissance moyenne, ne manifeste jamais un très fort intérêt pour l'Europe centrale. Il faut attendre que la Prusse batte l'Autriche à Sadowa en 1866, puis la France en 1871, pour que l'Allemagne s'unifie et devienne une puissance sous le règne du roi de Prusse et futur empereur allemand Guillaume I^{er}, puis de Guillaume II, et surtout pour qu'elle prenne conscience du caractère germanique de plusieurs régions d'Europe centrale et de la présence de nationalités et de populations d'origine allemande. Et cette prise de conscience se concrétise en 1915, lorsque Friedrich Naumann développe sa théorie de la *Mitteleuropa*, vaste ensemble territorial, ethnique et linguistique, regroupant l'Allemagne et l'Europe allemande, un "concept en marche" qui permet dans l'entre-deux-guerres, de justifier l'expansion politique et économique de l'Allemagne.

Enfin, la défaite des empires centraux à l'issue de la Première Guerre mondiale et surtout le règlement de celle-ci, modifie radicalement la vision que l'Europe occidentale avait jusque-là de l'Europe centrale. Déjà, en janvier 1917, Aristide Briand, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères avait chargé le député Charles Benoist de créer un comité d'études pour « déterminer d'après les données de la géographie et les leçons de l'histoire, les bases d'un futur traité de paix ». Un premier comité officiel avait alors pris l'habitude de se réunir dans la salle des cartes de l'Institut géographique à la Sorbonne. C'est Ernest Lavisse, le grand nom de

⁵ Catherine Horel, *Cette Europe qu'on dit centrale... op. cit.*, p. 11.

⁶ Cf. Michel Korinman, « Naissance et renaissance d'un projet géopolitique », *Hérodote*, janv.-mars 1988, p. 20.

l'Histoire de l'époque, qui dirige les travaux d'historiens de renom : Aulard, Babelon, Denis (le spécialiste de l'Europe slave et germanique), Jullian, Pfister et Seignobos. Du côté des géographes, d'autres grandes figures sont convoquées : Paul Vidal de la Blache — qui est le vice-président de ce comité —, Lucien Gallois, Emmanuel de Martonne et le directeur du service géographique de l'armée, le général Bourgeois, ainsi que deux spécialistes de sciences politiques, Bourgeois et Schefer, et A. Chuquet membre de l'Académie des sciences morales et politiques⁷. Tel est le comité initial auquel s'adjoignent bientôt d'autres universitaires : Bernard, Brunhes, Cahieux, Chabot, Demangeon, Diehl, Fallex, Grappin, Haumont, Hautecoeur, Jourdy, Masson, Meillet, Pernot, Pichon, Verrier⁸. Si les experts Français sont nombreux, les Américains ne sont pas en reste. Ils ont eux aussi fait appel à de nombreux universitaires, tel le géographe Bowman ou le cartographe Ch. Seymour. Jamais, on n'avait autant fait appel à des experts universitaires historiens et géographes⁹ dans la préparation de traités de paix redessinant les frontières politiques d'un continent. Et, en réalité, ce sont ces experts qui redécoupent l'Europe, un redécoupage entériné par les traités de Versailles (28 juin 1919), de Saint-Germain (10 septembre) avec l'Autriche, de Neuilly (27 novembre) avec la Bulgarie, de Trianon (4 juin 1920) avec l'Autriche-Hongrie — et plus particulièrement la Hongrie — et de Sèvres (10 août 1920) avec l'empire Ottoman. Leurs travaux et surtout la méthodologie de ceux-ci sont importants pour appréhender les changements intervenus dans la manière dont les Européens occidentaux considèrent, perçoivent, comprennent l'Europe centrale. En effet, les travaux de ce comité sont repris en 1919 par les comités d'experts internationaux préparant la conférence de la paix, le premier point des travaux de cette conférence concernant la fixation des principes directeurs, le second point les problèmes territoriaux. À ce sujet, la priorité est donnée au règlement territorial avec l'Allemagne, viennent ensuite l'organisation de l'Europe centrale, puis les questions orientales, les statuts des peuples balkaniques et la question russe¹⁰. Trois fils directeurs guident les travaux de la conférence quant à l'organisation de

⁷ Les Belges ont également invité des historiens comme experts, notamment Ganshof et Van der Essen.

⁸ Cf. Jean Baillou, *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, Paris, CNRS, 1984, p. 355.

⁹ Relativisons toutefois, quelques « experts » étaient déjà présents au Congrès de Vienne en 1815.

¹⁰ Jean Baillou, *Les Affaires étrangères...*, *op. cit.*, p. 357.

l'Europe centrale : tout d'abord, le principe de « distribution ethnologique » — on suit au maximum les partitions ethnologiques, sauf si des frontières administratives sont déjà bien tracées ; ensuite, la volonté affirmée de bannir les grandes théories et de privilégier des solutions pragmatiques en partant de la base ethnique que l'on corrigera au besoin pour diverses raisons (caractéristiques économiques, ancrage historique de certaines populations rurales, méfiance envers les minorités installées dans des zones industrielles, distinction entre des minorités “correctes” et des minorités “incorrectes” comme les Allemands de Bohême) ; enfin, la prise en compte du degré de “conscience nationale” des peuples d'Europe centrale.

Lors des travaux préparatoires aux traités de paix, ce sont les historiens et les géographes, notamment français, qui sont les plus écoutés. Or, réapparaissent alors dans les discours des historiens sur l'Europe centrale des arguments que l'on n'avait plus entendus au moment des traités de Westphalie en 1648, plus entendu non plus au congrès de Vienne de 1815, des arguments quasiment anachroniques qui reprennent tout un discours sur les “droits historiques”, droits philosophiques, droits juridiques... discours auquel les princes avaient renoncé dès le XVI^e siècle dans leurs affaires de partage... Pis encore ! Du côté des délégations d'Europe centrale, on s'appuie sur la forme la plus passionnelle de l'histoire : les délégations manifestent extérieurement leurs nationalités (costumes folkloriques, nombreuse documentation colorée, discours lyriques...) afin d'insister sur le sentiment d'appartenance territoriale. Ainsi, les délégations polonaise et tchèque font-elles largement référence aux sentiments et à l'histoire, aux passions... alors que les Slovènes mettent en avant l'importance pour eux du « berceau des nations » et que les Serbes soulignent l'importance que représente le Kosovo à leurs yeux.

Quant aux géographes occidentaux, français d'abord, mais aussi américains et britanniques, intervenant sur l'Europe centrale, ils développent plusieurs arguments spécifiques : d'une part, la nécessaire prise en compte des contraintes naturelles (frontières naturelles et cours d'eau), d'autre part, l'obligation de s'appuyer sur les cartes ethniques — surtout quand les frontières ethniques correspondent aux frontières naturelles. Plus particulièrement, pour redessiner les frontières de l'Europe centrale, les géographes se comportent d'abord comme des “lecteurs de paysage” : Martonne, qui

est l'expert le plus écouté sur les nouvelles frontières de l'Europe centrale, propose de tracer ces frontières en tenant compte d'abord de la topographie et, pour proposer ces nouvelles frontières de l'Europe centrale, pour tracer les contours des nouveaux États, il fonde sa démonstration sur... la géographie coloniale ! C'est celle-ci qui fait figure dans les travaux des comités de "réservoir de cas d'école", ce qui permet d'écarter les données économiques et des informations plus scientifiques comme les statistiques. Pour l'Europe centrale, les règlements de 1918-1919 illustrent donc le triomphe de la conception vidalienne de la géographie, celle de nations issues de "pays" — donc présentant un fort critère déterministe local — et une volonté de vivre ensemble à l'échelle nationale. Le problème est qu'à Versailles, le rapport État/Nation est illusoire ; Versailles représente bien l'Europe des illusions nationales et nationalistes dans la mesure où, en termes de vision de l'Europe centrale par les puissances occidentales, en terme d'enjeu représenté par l'Europe centrale pour les puissances occidentales, Versailles est un compromis boiteux entre l'inventaire infini des droits historiques et une certaine évaluation géographique. Pour reprendre la formule célèbre de Bertrand de Jouvenel à propos des traités de paix de 1919, « les vieillards règlent les affaires du monde selon les mirages qui ont enchanté leur enfance »...

Force est donc de constater que les évolutions de perception et de représentation de l'Europe centrale de la part des États qui ont mené le Grand Jeu en Europe du XVII^e au XIX^e siècle obligent de plus en plus aussi bien ces États que les États d'Europe centrale à s'interroger sur la notion d'identité nationale. Plus qu'un concept, l'Europe centrale est un enjeu fort des relations internationales entre les puissances, du XVII^e siècle à la fin du XIX^e siècle, entre France et Autriche d'abord, entre France et Prusse et Angleterre ensuite, entre France et Allemagne enfin. Pendant trois siècles, l'Europe centrale est bien la pierre de touche permettant aux puissances de s'éprouver pour savoir qui détient véritablement l'hégémonie sur le continent européen.

RÉSUMÉS

L'auteur observe les raisons pour lesquelles les limites réelles ou imaginaires de l'Europe centrale à l'époque moderne ne coïncident pas toujours avec celles de ce que l'on appelle "l'Europe centrale" au XX^e siècle. La signification de la notion d'Europe centrale varie selon la place relative occupée par des États comme le Saint Empire, l'Autriche et la Russie. Sur la scène politique européenne, lorsque la Russie entre en jeu, c'est elle qui gagne le statut de puissance orientale jusqu'alors occupé par la monarchie des Habsbourg. La région reste un enjeu fort des relations internationales entre les puissances, du XVII^e à la fin du XIX^e siècle, entre France et Autriche d'abord, entre France et Prusse et Angleterre ensuite, entre France et Allemagne enfin.

Mots-clés : Europe centrale ; Politique internationale ; XVII^e siècle-XX^e siècle